



LICENCE PROFESSIONNELLE

AGRONOMIE

PARCOURS

**Agronomie, Agroécologie,
Développement Durable**

www.u-picardie.fr/ufr/sciences/

UFR DES SCIENCES
33 rue Saint-Leu - AMIENS

UNIVERSITÉ
de Picardie

Jules Verne

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- La formation se situe directement sur l'acte de production agricole et à l'interface du développement des exploitations agricoles en mode de gestion agroécologique. Elle forme les acteurs intervenant dans l'acte de production mais aussi les conseillers ou technico-commerciaux travaillant en amont et en aval du processus de la production agricole.
- La formation est ouverte à l'alternance en contrats d'Apprentissage (CFA-FORMASUP) ou en contrats professionnels et à la formation continue.

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation est organisée en alternance par sessions de 15 jours en entreprise et 15 jours en enseignements. Les enseignements sont divisés en une dizaine de modules disciplinaires ou thématiques.

Ces enseignements sont complétés par deux modules exclusivement professionnels représentant à eux seuls 25% du volume global.

Modalités de suivi des modules professionnels:

L'alternant est suivi par un tuteur universitaire. Son projet professionnel se construit en s'appuyant sur un dialogue à trois : l'alternant, son responsable en entreprise et son tuteur. Un livret de l'alternant rend compte de ces missions, des avancées, et le cas échéant des difficultés/préconisations/solutions.

Modalités de contrôles des connaissances:

- L'évaluation se fait par examens terminaux et contrôles continus.
- Les Soutenances de projets tuteurés ont lieu au mois de juin et les projets professionnels ont lieu à la fin du contrat.

PROFIL DES CANDIDATS

➤ **Formation initiale**

- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation

➤ **Formation continue**

- Toute personne salariée ou en recherche d'emploi ayant un niveau Bac+2 scientifique ou VAE équivalente

CATEGORIES METIERS VISES

- Exploitant agricole (classique ou conduite en agroécologie)
- Technicien d'expérimentation en protection des cultures et sélection végétale
- Conseiller agricole production végétale en organisme professionnel agricole
- Enseignant(e), formateur en agronomie, agroécologie
- Responsable et animateur d'équipe en service conseil
- Production et vente de produits agricoles en circuits courts de distribution
- Technico-commercial en protection des cultures, en agroéquipements ou en agrofournitures
- Conseiller, spécialiste en agriculture de conservation des sols.

MODULES D'ENSEIGNEMENTS :

- **Diagnostic d'une problématique agroenvironnementale**
 - Agronomie, Agroécologie - 45h
 - Agriculture de conservation, biodiversité - 40h
 - Sciences des sols - 40h
 - Eau, Azote et Production - 45h

- **Gestion de l'agrobiodiversité**
 - Phytotechnie, photosynthèse et nutrition des cultures - 45h
 - Systèmes fourragers, nutrition animale et élevage - 25h
 - Protection des cultures —50h
 - Qualité des produits agricoles - 40h

- **Compétences commerciales**
 - Agriculture et société, Commerce international et équitable - 25h
 - Agroéquipement, agrofournitures - 25h
 - Technique commerciale et agriculture, diversification et circuit court - 25h

- **Mise en œuvre d'une approche expérimentale**
 - Bibliographie — 10h
 - Expérimentation - 20h
 - Statistiques - 25h

- **Projet tuteuré en agriculture durable**
 - Stage en apprentissage

L'ALTERNANCE, QUELS INTÉRÊTS ?

L'alternance (en apprentissage ou en contrat pro) est un mode de formation qui vise à professionnaliser un jeune en lui apprenant concrètement un métier, quel que soit sa nature.

De nombreux avantages en découlent :

- Acquérir une expérience professionnelle,
- Acquérir des savoirs, savoir-faire et savoir-être,
- Bénéficier d'un suivi (double tutorat entreprise et école),
- Appliquer une partie des cours en entreprise,
- Connaître la réalité du monde de l'entreprise et s'y intégrer progressivement,
- Perspective d'embauche dans l'entreprise,
- Bénéficier d'un salaire pendant sa formation plus une protection sociale

Responsables de la Licence Professionnelle AADD:

Thierry Tétu

thierry.tetu@u-picardie.fr

06 72 50 93 92

Hélène Horen

helene.horen@u-picardie.fr

03 22 82 78 18

Scolarité :

scolarite-lpaadd@u-picardie.fr

Tél: 03.22.82.79.89

Alternance et Formation Continue

alternance-apprentissage@u-picardie.fr; sfcu@u-picardie.fr

Tél: 03.22.80.81.39

